



BAC PRO ASSP

ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES
À LA PERSONNE OPTION « EN STRUCTURE »

FORMATION
EN 3 ANS APRÈS
LA 3^e OU EN 2 ANS
APRÈS UN CAP OU
UNE 2^{de} GÉNÉRALE

Une passerelle idéale pour devenir Aide-Soignant ou Auxiliaire de Puériculture

Vous travaillez dans des établissements prenant en charge des personnes âgées ou des enfants. En collaboration avec une équipe couvrant les besoins médicaux, sociaux et d'assistance, vous êtes au contact de ces personnes dépendantes et vous les assistez dans leurs besoins quotidiens. Vous participez au bien-être des bénéficiaires et vous les accompagnez dans les gestes de la vie quotidienne.

LES + MÉTIER

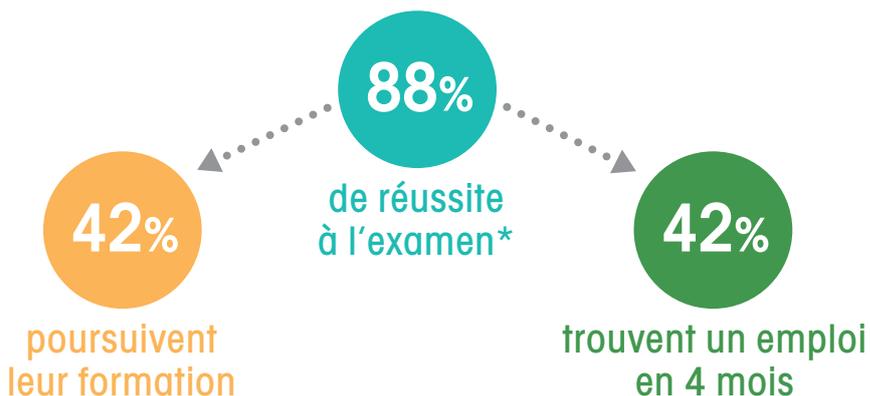
- Un secteur en pleine croissance assurant de nombreux débouchés
- Un métier de cœur et de dévouement au service d'autrui

QUALITÉS REQUISES

- Chaleur et ouverture
- Résistance
- Organisation
- Capacité à rassurer
- Sociabilité

POURSUITE DE FORMATION

- Aide-Soignant(e)
- Auxiliaire de Puériculture
- Educateur Jeunes Enfants
- Infirmier(e)
- BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S)



*moyenne des 3 dernières années

BAC PRO ASSP

ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE



ENSEIGNEMENTS

PROFESSIONNELS :

Animation - éducation à la santé, biologie, microbiologie, nutrition, prévention santé environnement, sciences médico-sociales, secourisme, ergonomie - soins, services à l'utilisateur

GÉNÉRAUX :

Economie, gestion, français, histoire, géographie, mathématiques, sciences, anglais, arts appliqués, EPS

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DE LA FORMATION

	SECONDE	PREMIÈRE	TERMINALE
Durée de la formation	500 heures	675 heures	675 heures
Nombre de jours de formation à l'IFPS	62 jours (sur 36 semaines)	84 jours (sur 42 semaines)	84 jours (sur 42 semaines)
Fréquence	2 jours par semaine	2 jours par semaine	2 jours par semaine
Stage professionnel pour les apprentis en structure accueillant des enfants	Aucun	5 semaines en structure adulte	5 semaines en structure adulte
Stage professionnel pour les apprentis en structure accueillant des adultes	Aucun	3 semaines en structure enfant	Aucun



Myriam

Le Bac Pro ASSP m'a offert des connaissances très riches et variées ainsi qu'une maîtrise de la pratique grâce aux matériels mis à disposition et à l'accompagnement des formateurs très consciencieux, bienveillants et stimulants.

Je poursuis actuellement une formation d'éducateur de jeunes enfants que j'ai abordée avec des bases solides grâce à la formation reçue à l'IFPS.

BARÈME DE RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI*

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{ère} année	27 %	43 %	53 %	100 %
2 ^{ème} année	39 %	51 %	61 %	100 %
3 ^{ème} année	55 %	67 %	78 %	100 %

*en % du SMIC

+10% pour les employeurs du secteur public. Prime d'aide unique pour les employeurs du secteur privé qui recrutent en apprentissage (jusqu'à 4 125€)

